



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article848>

Tract distribué le 23 avril à Guéret

- Cercles locaux - Guéret (23) -



Date de mise en ligne : dimanche 27 avril 2014

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Association pour une Constituante
<http://www.pouruneconstituante.fr/>

Marché transatlantique

Négociations en catimini, aucun débat public sur les enjeux d'un projet d'une ampleur considérable ! Les principaux partis adhèrent à cette idée du TTIP (Transatlantic Trade and Investment Partnership) ! Aucun professionnel de la politique pour clamer haut et fort que **le FN a soutenu ce projet jusqu'au 13 janvier 2009 !**

Collectivités territoriales

Suppression des départements, fusion d'un certain nombre de régions, intercommunalité forcée, création de métropoles : sans aucune consultation des citoyens ! Les personnes au pouvoir sont les héritiers des contre-révolutionnaires de la période 1789 - 1795 qui firent tous leurs efforts pour supprimer les assemblées primaires communales, institution démocratique par excellence de la Révolution française ! Tout cela sous l'oeil bienveillant du MEDEF qui, dans **son programme 2012 baptisé « Besoin d'aire »**, a fixé le fédéralisme européen comme sa priorité !

Les Européennes

Qu'est-ce que le « Parlement européen » ? On peut s'interroger lorsque même la Cour constitutionnelle allemande de Karlsruhe a cru bon de noter, dans l'arrêt dit « traité de Lisbonne », que ce Parlement n'en était pas véritablement un en l'absence de peuple européen. On peut d'autant plus s'inquiéter qu'en 2005, une résolution de cette même assemblée demandait qu'on passe outre aux résultats des référendums par lesquels Français et Néerlandais avaient rejeté le Traité Constitutionnel Européen.

Ce « Parlement » est un succédané destiné à faire accepter la disparition de toute souveraineté populaire dans un espace européen dirigé par les opérateurs financiers ! Comme lors des précédentes élections européennes, l'Association pour une Constituante dénonce le principe même de cette élection alibi. Les institutions de Bruxelles sont, par nature, antidémocratiques car elles reposent sur le mythe de l'expertocratie dont la Commission est l'archétype ! L'élection d'un parlement qui n'en est pas un n'y change rien. Elle ne sert qu'à créer des apparences de démocratie quand sa réalité est méthodiquement détruite.

Seule une refondation réelle de la citoyenneté par l'appel à une Assemblée constituante élue au suffrage universel en France peut répondre aux légitimes aspirations à la souveraineté.

Contacter le Cercle local de Guéret :

- ▶ le responsable : M. John Groleau (tél : 06 31 87 37 32)
- ▶ le coordinateur des cahiers de doléances : M. Yves Pillet (tél : 05 55 80 02 06)
- ▶ par courriel : cercle.gueret@laposte.net